

**Statut de la femme et migration urbaine dans le Golfe du Bénin : de la décision à l'insertion**

**STATUS OF WOMEN AND RURAL URBAN MIGRATION IN BENIN: FROM DECISION TO INTEGRATION**

**SITUACION DE LA MUJER Y MIGRACION URBANA EN EL GOLFO DE BENIN : DE LA DECISION A LA INTEGRACION**

Laurent N.M. Assogba

Volume 21, Number 1, Spring 1992

Démographie sociale en Afrique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010107ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010107ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Assogba, L. N. (1992). Statut de la femme et migration urbaine dans le Golfe du Bénin : de la décision à l'insertion. *Cahiers québécois de démographie*, 21(1), 121–149. <https://doi.org/10.7202/010107ar>

Article abstract

In most studies on the relationships between women's status and rural urban migration, African women are depicted as the passive agents or the victims of decisions made by their fathers and husbands. But times are changing. Rural urban migration can be a component of women's status. Women are now better educated, even in rural Africa, and better integrated into the modern way of life, and it is likely that they will be more and more engaged in rural to urban migration in the next future. But in order to be integrated in the urban way of life and improve their living conditions, they need to be better skilled and/or have financial capital. Therefore, instead of implementing policies to avoid migration, policy makers must develop comprehensive strategies taking this migration dimension into account, in order to improve women's status.

## **Statut de la femme et migration urbaine dans le Golfe du Bénin : de la décision à l'insertion**

Laurent N. M. ASSOGBA \*

La problématique des relations possibles entre le statut de la femme et la migration urbaine ne peut être examinée de façon convaincante que dans une optique dynamique et globale, voire par rapport à la théorie de la transition démographique, plus particulièrement en référence aux transformations sociales qui en constituent le cadre. Le statut de la femme est en soi un sujet de recherche, du fait de ses interactions avec les phénomènes de la dynamique démographique.

Il est important de noter la difficulté que les uns et les autres ont rencontrée à conceptualiser la notion même de *statut de la femme*. Pour certains chercheurs, le statut de la femme se réduit à son niveau de scolarisation, ou à son activité économique. Leur préoccupation est de simplifier une notion très complexe. C'est d'ailleurs en réaction à cette simplification que se situe la démarche de l'équipe d'Oppong (1980), qui a approché le concept de statut de la femme à travers la théorie des rôles. Cette approche repose sur le fait que la femme peut être à tout instant définie par sept rôles qu'elle joue dans la société et qui déterminent son statut. Il s'agit du rôle parental, du rôle conjugal, du rôle économique, du rôle domestique, du rôle familial, du rôle communautaire et du rôle individuel. Cette démarche offre l'avantage de considérer le statut de la femme non plus comme unidimensionnel, mais comme multidimensionnel. C'est dans le même ordre d'idées que nous avons défini la variable du statut de la femme en ville comme une variable agrégée à partir des structures sociales dominantes présentes dans le milieu urbain à un moment donné (Assogba,

---

\* Expert de l'Organisation internationale du travail (OIT) en poste à l'Unité de planification de la population, ministère du Plan, Burundi.

1989a, b). Le statut apparaît donc comme une variable dont le contenu peut changer en fonction des objectifs sociaux et des courants d'idées qui prévalent à différents moments.

La fécondité a été le phénomène démographique le plus étudié par rapport au statut de la femme (Bernhardt, 1988; Cain, 1988; Oppong, 1988; Ware, 1988; Assogba, 1989a, b). Le «privilège» ainsi accordé à ce phénomène est probablement lié au fait que la théorie de la transition a longtemps été limitée aux seules fécondité et mortalité. En outre, dans toutes les sociétés, les rôles conjugal, parental et domestique ont toujours été les plus visibles pour la femme, de sorte que leur importance, eu égard au statut de la femme, a été amplifiée au point de masquer tous les autres rôles féminins. Aussi, même dans le monde de la recherche, la plupart des travaux relatifs au statut de la femme, notamment dans les pays en développement, ont-ils été concentrés sur la fécondité, avec le problème de la forte croissance démographique comme toile de fond.

Le fait que la migration n'ait pas fait l'objet de beaucoup de travaux de la part des chercheurs provient peut-être du fait qu'elle est en soi un phénomène difficile à conceptualiser. La conjonction de la migration et du statut de la femme présente sans doute une complexité cumulée qui a pu décourager bon nombre de chercheurs. Il faut noter en effet que, par rapport à la migration, les travaux de recherche faisant référence au statut de la femme sont relativement peu nombreux (Boserup, 1970; Little, 1973; Findley, 1989; Singh, 1978; Balan, 1986; Connell, 1984; Simon, 1986; Tienda et Booth, 1988; Makinwa-Adebusoye, 1988). La plupart de ces travaux ont surtout mis en évidence les effets de la migration sur le statut de la femme. Bien peu se sont intéressés aux relations inverses, et plus rares encore sont ceux qui ont considéré que statut de la femme et migration pouvaient interagir l'un sur l'autre (Lim, 1988). Dans l'ensemble, il ressort d'ailleurs que la femme, en tant qu'individu, intervient peu dans la décision qui aboutit à sa migration, du fait de son «faible» statut dans la société. Elle serait, dans la majorité des cas, «victime» de la décision du groupe en général et de celle des hommes en particulier.

Dans la première partie de cette étude, nous esquisserons un bref tableau des migrations féminines dans le Golfe du Bénin à l'aide des données disponibles et nous ferons le point sur les sources possibles des décisions de migration féminine à divers moments du cycle de vie de la femme; le cas du Togo nous fournira une illustration. Dans la deuxième partie, nous exa-

minerons comment, à Lomé, la migration vers la ville constitue une composante du statut de la femme et contribue de ce fait à la définition de la transition sociale en cours. La transformation du statut de la femme n'est pas, en effet, le moindre des éléments de cette évolution.

## **LES MIGRATIONS FÉMININES : SOURCES DES DONNÉES ET SOURCES DES DÉCISIONS**

### **Sources de données sur la migration féminine dans le Golfe du Bénin**

Les recensements sont la principale source de données statistiques susceptible de livrer des informations sur la migration dans les pays du Golfe du Bénin. Les enquêtes démographiques axées spécifiquement sur la migration demeurent rares. Par ailleurs, le concept même de migration pose un problème de définition et d'uniformité. Trois types de difficultés freinent l'étude des migrations en général (Termote, 1983) :

- 1) la rareté et la non-fiabilité des données,
- 2) la mauvaise conceptualisation du phénomène et
- 3) les limites des méthodes d'analyses.

Un diagnostic analogue est formulé par Lututala (1989) :

le problème prépondérant paraît être celui de la mauvaise conceptualisation des migrations africaines. En effet, l'étude de celles-ci a été généralement conçue comme celle d'un facteur de la croissance (ou de la décroissance) et de la distribution spatiale de la population <sup>1</sup>.

Dans les recensements, principales sources de données démographiques, les informations le plus souvent disponibles, à partir desquelles on mesure la migration, sont celles qui concernent le lieu de naissance et le lieu de résidence actuel. Lorsque les deux lieux diffèrent, on en déduit qu'il y a eu migration, et ce type de migration est désigné par l'expression «migration durée de vie». Or, si tout le monde est d'accord pour définir la migration comme un changement de résidence entre deux dates de référence données, on peut reconnaître également que le contexte dans lequel ce changement s'effectue, les causes,

---

<sup>1</sup> On conçoit que les écueils qui se dressent devant l'étude du phénomène de la migration en général rendent encore plus laborieuse l'étude de la migration féminine.

les motivations et les changements de mentalité qui lui sont liés, bref tous les facteurs qui s'y rapportent, en amont comme en aval, sont des indicateurs de première importance pour la compréhension de la transition sociale en cours dans les sociétés africaines que nous étudions. À l'aide de ces informations, l'évolution du statut de la femme, l'une des composantes principales de cette transition, pourra être appréciée. Cette tâche est rarement possible avec les distributions par sexe de la population issues des recensements, même lorsque l'on parvient à associer aux individus quelques caractéristiques socio-économiques, démographiques ou culturelles.

Un autre indicateur de la migration féminine urbaine est le rapport de masculinité (ou de féminité)<sup>1</sup> dans les villes. La plupart des villes africaines se distinguent par leur prédominance masculine. Certaines capitales de l'Afrique orientale (Burundi, Kenya, Tanzanie, Ouganda, etc.) présentent des déséquilibres entre les sexes tels que, pour 100 hommes, on compte à peine 50 femmes (Makinwa-Adebusoye, 1990). Or, certaines villes du Golfe du Bénin ont la particularité d'être plutôt «féminines» : Accra, Lomé et Cotonou ont toutes un rapport de masculinité inférieur à 100. Même à travers cette information, la connaissance de la migration féminine est tronquée par le fait que les résultats ne peuvent s'obtenir que par déduction.

Grâce aux enquêtes démographiques plus ciblées, quelques progrès ont été réalisés, mais ils demeurent encore embryonnaires, car la migration en tant que phénomène n'a pas reçu beaucoup d'attention de la part des chercheurs. Elle continue d'être considérée comme un facteur d'explication des autres phénomènes démographiques, alors que son importance dans la modification des mentalités devient de plus en plus évidente.

### *Cas du Togo*

Une étude faite dans le Togo méridional rural en 1976 donne la situation de résidence des enfants de sexe féminin par âge selon la déclaration de la mère (tableau 1). Il apparaît clairement que le phénomène de la migration féminine en général, et en direction des villes en particulier, est non seule-

---

<sup>1</sup> Le rapport de masculinité est le nombre de personnes de sexe masculin pour 100 individus de sexe féminin. Le rapport de féminité est l'inverse du précédent : c'est le nombre d'individus de sexe féminin pour 100 personnes de sexe masculin.

ment très intense, mais aussi assez précoce. Avant d'avoir atteint l'âge de dix ans, environ une fille sur dix ne réside plus chez ses propres parents. L'évolution des proportions de migrantes avec l'âge montre que les motivations de la migration et les sources de la décision changent également à mesure que la femme progresse dans son cycle de vie.

TABLEAU 1 — Lieu de résidence actuel pour mille enfants de sexe féminin de chaque groupe d'âge dans le Togo rural en 1976 selon la déclaration de la mère

Âge	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30 +
Lieu de résidence	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans
Même village que la mère	989	806	611	469	314	227	214
Autre village de la région	7	51	81	130	191	271	257
Autre ville de la région	—	8	9	42	49	30	22
Lomé	3	52	119	172	265	217	162
Autre ville du Togo	1	4	9	18	10	20	44
Hors du Togo	—	65	163	154	155	217	250
Migr. urb. au Togo	4	64	137	232	324	267	228
Ens. migr. non rurale	4	129	300	386	479	484	478
Sans indication	—	14	8	15	16	18	51
TOTAL	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
EFFECTIFS	574	788	540	454	309	203	136

Source : Locoh, 1986.

Lorsqu'on s'intéresse aux causes de ces migrations telles qu'elles sont déclarées par les mères des migrantes (tableau 2), on observe un schéma assez proche de ce que donne la littérature. Les résultats sur la migration féminine disponibles jusqu'à présent ont presque tous montré que la femme a rarement pris, par elle-même, la décision de migrer vers la ville. Comme l'a dit Meillassoux (1979), pour toute décision de sa vie, la femme est toujours cachée par un *homme* : son père, son frère ou son époux, parfois son fils. Si l'on se réfère à la situation du statut de la femme en général en Afrique, surtout dans le système patriarcal, la femme a peu de contrôle sur la prise des

décisions qui l'intéressent. Mais, selon l'étape de son cycle de vie, des nuances peuvent apparaître dans certains domaines, comme la décision de migrer, notamment vers la ville.

TABLEAU 2 — Principales raisons de la migration de 100 filles de chaque groupe d'âge dans le Togo méridional en 1976 selon la déclaration de la mère

Raisons	Âge 0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 + ans
Réside chez un parent	100	77	63	24	7	1	—
Réside chez le père	—	11	10	5	1	—	—
Scolarité	—	4	7	4	2	—	—
Apprentissage	—	—	2	7	3	—	—
Raisons professionnelles	—	3	6	7	6	5	3
Mariage	—	—	5	52	80	93	97
Autres raisons	—	5	7	1	1	1	—
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100
EFFECTIFS	6	160	221	259	245	172	120

Source : Locoh, 1986.

Les causes de la migration des enfants du Sud-Est Togo confirment assez bien l'absence de responsabilité, tout au moins apparente, de la femme dans la décision de migrer. Tout porte à croire que, en bas âge, elle subit la décision des parents et que, adulte, elle se plie à celle du conjoint. D'ailleurs, la virilocalité qui caractérise beaucoup de sociétés africaines justifie bien ce fait. Ainsi, plus de la moitié des femmes âgées de plus de 15 ans ont migré pour raison de mariage, tandis que chez les plus jeunes le principal type de migration est celui de l'«enfant confié» (un enfant est confié par ses parents à un autre ménage pour diverses raisons).

La scolarisation, que beaucoup de travaux citent comme l'une des principales causes du départ des jeunes ruraux vers la ville, reste marginale, de même que les raisons d'apprentissage et les raisons professionnelles. Cela est dû au fait que la scolarisation féminine, malgré des efforts louables, demeure marginale dans la plupart des pays de la sous-région de l'Afrique au sud du Sahara (Franqueville, 1987; Roussel, 1970;

Saint-Vil, 1981; Tchego, 1990). Au Togo, le rapport de féminité est passé, dans le cycle primaire, de 23 filles pour 100 garçons en 1949-1950 à 62 en 1985-1986. Au premier cycle du secondaire, il est passé de 27 filles pour 100 garçons en 1965-1966 à 33 en 1985-1986. De la classe de seconde à la classe terminale, en 1985-1986, il y avait 15 filles pour 100 garçons. Aussi, bien que la structure de l'équipement des pays soit un facteur favorable à la migration des jeunes ruraux vers la ville, l'intensité de la migration féminine imputable à cette cause est encore faible. Cependant, la scolarisation contribue indirectement à l'accroissement de la migration féminine vers la ville en ce sens que même celles qui n'ont pas réussi dans le système n'en deviennent pas moins des candidates au départ. Car un des principaux effets de la scolarisation est de semer le germe du changement dans les mentalités. Cela se remarque davantage chez les élèves de sexe masculin, qui, aussitôt scolarisés, se considèrent comme de statut supérieur aux autres, et dès lors refusent de participer à certaines activités villageoises. Les filles, même si elles sont plus discrètes dans ce domaine, n'en sont pas moins touchées par l'esprit du changement. Toutes celles qui passent par le système scolaire — dussent-elles ou non en sortir avec un diplôme — vont très probablement en venir à migrer vers la ville. La probabilité est encore plus forte lorsque la fille a atteint le secondaire. Et, disons-le, la perception qui a prévalu dans la population vis-à-vis du système scolaire est qu'il permet d'éviter les travaux agricoles.

### **Comment et pourquoi les femmes migrent vers la ville en Afrique**

Notre objet dans cette section est d'analyser les sources de la décision qui mène à la migration féminine vers la ville ainsi que les motivations qui peuvent être à la base de ce départ. Depuis le temps que la ville est considérée comme un facteur d'amélioration du statut de l'individu à plusieurs égards (les urbains semblent jouir d'un privilège social par rapport aux ruraux, d'une situation économique plus enviable, etc.), les sources de la décision de migrer vers la ville ont certainement beaucoup évolué. En ce qui concerne les femmes, les nouveaux courants d'idées aidant, la situation n'est plus réellement la même que par le passé. Nous allons examiner l'évolution des causes de la migration féminine au cours du cycle de vie.

### *Migration dans l'enfance et l'adolescence*

Deux situations se présentent quand il s'agit de décider du départ vers la ville : celle où la femme, alors fille, subit, au sens propre du terme, la décision d'être envoyée en ville; et celle où elle est, de façon indirecte le plus souvent, l'instigatrice de son départ.

Le premier cas de figure correspond au phénomène social des «enfants confiés». Cette pratique consiste à laisser la charge de l'éducation des enfants à des membres du lignage autres que les vrais géniteurs. La croissance de l'urbanisation en Afrique favorise de plus en plus l'implication précoce de la petite fille dans cette forme d'exode rural. L'initiative peut venir d'un membre du lignage résidant déjà en ville, qui sollicite la garde d'une petite fille pour satisfaire un besoin de main-d'œuvre domestique. Il arrive souvent aussi que le père de famille décide de son propre chef de confier l'une de ses filles à l'un de ses parents résidant en ville sans que celui-ci en ait réellement manifesté le souhait. La fille est le plus souvent envoyée en ville pour des raisons économiques (récoltes difficiles chez les parents, intensification de la pauvreté) ou socio-culturelles (scolarisation, apprentissage, adoption, etc.). Les filles sont confiées à des parents établis en ville, qui leur assurent la survie (Findley, 1989). L'enfant est utilisée à diverses tâches domestiques ou commerciales, souvent sans autre contrepartie que la nourriture ou d'autres prestations en nature : soins médicaux, habillement et hébergement.

Certaines de ces filles sont envoyées par les parents pour exercer des professions rémunérées d'employées de maison ou de «bonnes à tout faire». Elles peuvent connaître des conditions de vie très pénibles (Gbeassor et Marguerat, 1985)<sup>1</sup>. Parfois, leur maigre salaire est entièrement récupéré par les parents restés au village.

Le fait que les villes soient mieux équipées en infrastructures de développement que le milieu rural est également une raison de migrer, même si ce facteur reste relativement marginal pour les filles. Les parents envoient en effet des enfants à scolariser par des frères, des cousins ou simplement des ressortissants du même village qui sont en ville (Assogba, 1989a, b).

---

<sup>1</sup> Au Gabon, dans la population immigrée originaire de l'Afrique de l'Ouest, la façon dont les filles confiées sont traitées par leurs patronnes fait que certaines «mauvaises langues» font un rapprochement pur et simple avec l'esclavage.

Si les situations évoquées peuvent faire penser à la «migration passive» chez les filles, la réalité est parfois tout autre. En effet, bien que la migration de l'enfant puisse être imposée par les parents, il y a aussi des cas où les effets d'imitation sont de véritables causes de «migration active» de la part des filles. Lorsque la sœur aînée, confiée en ville, revient au village avec de beaux habits et des cadeaux pour les cadets et les parents, elle suscite presque toujours chez celles qui sont restées une envie qui les pousse aussi à l'émigration. Elles deviennent alors des «demandeuses» de départ (donc des migrantes potentielles), et la moindre occasion est bonne pour qu'elles partent aussi en ville. Sous la pression des demandes de départ répétées, les parents finissent par céder et trouvent un moyen de placer la petite fille en ville comme ses aînées.

#### *Migrations à l'âge adulte*

La principale raison de la migration féminine à l'âge adulte est le mariage. Le conjoint, en émigrant vers la ville ou après s'y être installé, fait venir une jeune fille à marier ou son épouse restée en milieu rural (Marguerat, 1989).

Dans le Golfe du Bénin en général et au Togo en particulier, il est reconnu que l'*espace vital économique* de la femme, du fait de l'activité commerciale dans laquelle elle est souvent engagée, est très étendu. Il n'est pas rare de voir, souvent pour de courtes durées, des femmes migrer vers la ville pour des raisons d'activité commerciale. Le facteur le plus favorable à ce type de mobilité spatiale est la proximité du lieu de résidence par rapport au centre urbain. Ainsi, à Lomé, trois femmes migrantes sur cinq (58 %) sont issues de la Région maritime (à laquelle appartient la capitale). Cette région est également le lieu de provenance des femmes «portefaix» de Lomé qui ont fait l'objet de l'étude de Gbeassor et Marguerat (1985). Ce sont des femmes illettrées, qui font des migrations en ville pendant de courtes durées, notamment pendant les périodes de soudure agricole, et vont exercer le métier de portefaix, soit pour assurer la survie de leur famille, soit pour faire face à des dépenses monétaires liées à des initiations religieuses.

Le besoin de liberté, au sens d'une emprise moindre de la famille ou du groupe social, est également une des raisons de la migration de la femme adulte vers la ville. Ce type de migration concerne surtout les femmes qui ont été scolarisées, même si le niveau d'alphabétisation est resté faible. Il existe aussi chez les filles-mères et, de façon générale, chez toutes les femmes qui, à

divers degrés, ont un intérêt particulier à prendre de la distance vis-à-vis du système de contrôle social traditionnel. En effet, la dimension individuelle devenant de plus en plus importante dans le statut et la condition de la femme, la migration la favorise davantage en accroissant la distance entre le groupe social de base et la femme migrante.

Dans la majorité des cas, il existe en ville des réseaux qui encouragent les départs en créant ou en fournissant les conditions d'accueil indispensables aux nouvelles venues (Diop, 1989). Ces réseaux sont souvent constitués de parents (au sens large), voire simplement de ressortissants du même village. Mais, de plus en plus, il se crée aussi tout un circuit de démarcheurs qui font des recrutements de jeunes filles dans les villages pour approvisionner le marché urbain des «employées de maison». Ces réseaux sont alimentés surtout par les candidates volontaires à la migration vers la ville.

Ici aussi, même si le groupe conserve une importante responsabilité dans la décision de migration de la femme adulte, notamment à travers le mariage, il ne fait aucun doute que la ville elle-même attire de plus en plus les femmes, qui, en tant qu'individus, ont envie d'y aller pour améliorer leur statut. La question de savoir si la migration de la femme vers la ville est active ou non, vu la situation d'ensemble, ne semble pas se résoudre par une réponse tranchée, même pour la femme adulte. Tant pour l'homme que pour la femme, la ville continue d'avoir un pouvoir d'attraction énorme. Pour la femme, en particulier, dont le statut a été des moins privilégiés dans le groupe social, la ville pourrait être un terrain neutre pour tenter sa chance et essayer d'améliorer ce statut. Y parvient-elle vraiment ? La question peut être examinée à travers les conditions de vie de la femme migrante en ville.

### **LA MIGRATION COMME COMPOSANTE DU STATUT DE LA FEMME EN VILLE : LE CAS DES MÈRES DE LOMÉ**

L'objet de cette section n'est pas tant de faire ressortir les effets de la migration féminine sur le statut de la femme — ou ceux de ce statut sur cette migration — que de démontrer que la migration fait partie de la définition du statut de la femme en ville. Avant d'en arriver à ce point, nous préciserons notre définition du statut de la femme.

**Statut de la femme en milieu urbain : les mères de Lomé**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les tentatives de définition du statut de la femme se sont, jusqu'à une date récente, limitées à des variables comme l'activité économique de la femme ou son niveau de scolarisation. La première prise en compte d'une variable dite du statut de la femme comme variable explicative de l'évolution démographique revient à Schultz (1969), qui s'en est tenu à l'accès de la femme au revenu comme indicateur de son statut. Divers autres auteurs ont considéré le statut de la femme par rapport à son niveau d'instruction (voir par exemple Germain, 1975). Ces approches restent insatisfaisantes parce que le statut y garde un caractère partiel (Cochrane, 1979). L'approche la plus globale est celle de l'équipe d'Oppong (1980), qui a utilisé la théorie des rôles. Cette approche était cependant limitée par la complexité de son application (des collectes spécifiques étaient nécessaires, ainsi que de nouveaux outils analytiques).

À partir d'un échantillon de 3606 mères de Lomé, enquêté en 1983 dans le cadre de la recherche «Arrivée du prochain enfant à Lomé» (APEL)<sup>1</sup>, nous avons essayé de définir le concept de statut par une approche multivariée et en avons déduit une variable synthétique d'analyse (Assogba, 1989a, b; 1991). L'objet premier de la recherche était l'étude des déterminants proches et socio-économiques de la fécondité dans la ville de Lomé, capitale type des pays du Golfe du Bénin. Vu le statut particulier qui caractérise les femmes de cette sous-région, la recherche a été naturellement orientée vers la variable statut de la femme et vers ses interrelations avec la fécondité. Il est apparu que la migration joue un rôle très important dans la définition de cette variable à Lomé, quantitativement et qualitativement. En effet, au sein de l'échantillon (tableau 3), trois femmes sur cinq (62 %) ont passé leur enfance hors de Lomé. Quand on ajoute à cela les femmes qui, nées ailleurs, ont grandi à Lomé mais élevées dans un ménage différent de celui de leurs propres parents, autrement dit les femmes arrivées depuis l'enfance, la proportion de migrantes dans cet échantillon s'établit environ à trois femmes sur quatre (73,8 %).

---

<sup>1</sup> L'enquête «Arrivée du prochain enfant à Lomé» (APEL) est une recherche réalisée par l'Unité de recherche démographique (URD) de l'Université du Bénin à Lomé, au Togo, en 1983, avec un financement de l'USAID, dans le cadre du projet «Determinants of Fertility» conduit par le Population Council (Contrat CP 82 43A).

TABLEAU 3 — Répartition des femmes de l'échantillon selon le groupe d'âge ainsi que le milieu d'enfance et la personne par qui elles ont été élevées<sup>a</sup>

Groupe d'âge	Moins de 25		25-39		40 et +		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Parents propres</i>								
Lomé	239	41,1	619	23,3	86	24,1	944	26,2
Rural	143	24,6	1064	40,0	142	39,8	1349	37,5
Urbain	15	2,6	109	4,1	14	4,1	138	3,8
<i>Autre personne</i>								
Lomé	99	17,0	304	11,4	35	9,8	438	12,2
Rural	78	13,4	509	19,1	71	19,9	658	18,3
Urbain	7	1,2	56	2,1	9	2,5	72	2,0
TOTAL	581	100,0	2661	100,0	357	9,9	3599	100,0

Source : APEL.

a. À cause des non-réponses pour diverses variables de l'enquête, le total peut être inférieur à la taille de l'échantillon, qui est de 3606 femmes.

En ce qui concerne ce rôle de la migration dans la définition du statut de la femme à Lomé, le milieu de socialisation est apparu comme un facteur de première importance. En effet, par une analyse factorielle des correspondances multiples sur 46 variables de type social, économique, démographique et culturel, visant à dégager les principales structures sociales qui prévalent dans la population des mères de Lomé, nous avons fait ressortir trois axes factoriels dominants. Le premier oppose les femmes issues de milieux modernes et de parents scolarisés, de conditions de vie «modernes-urbaines», à des femmes de milieu traditionnel, de parents illettrés et d'origine rurale pour la plupart. Le deuxième facteur oppose des femmes vivant dans des structures familiales classiques (union monogame ou polygame avec coresidence des conjoints voire des coépouses, union sanctionnée par une cérémonie, choix du conjoint par la famille ou par la femme mais avec l'avis de la famille, etc.) à des femmes vivant dans des structures perturbées (choix du conjoint sans l'avis de la famille, plus d'une union, union actuelle sans aucune sanction sociale, etc.). Le troisième facteur oppose d'anciennes migrantes d'une part à des migrantes récentes et à des non-migrantes d'autre part. L'intérêt de cet axe se situe dans la contradiction qui ressort des aspirations et opinions des femmes anciennes migrantes par rapport aux indicateurs démographiques qui leur sont liés (âge

au premier mariage, souhaité tardif alors que celui qu'elles ont connu était précoce, faible descendance souhaitée, alors qu'elles en ont eu une assez élevée, souhait de planification des naissances pour les enfants alors qu'elles n'ont pratiqué toute leur vie durant que l'abstinence comme méthode d'espacement des naissances, etc.). Elles semblent rejeter le modèle culturel qu'elles ont eu de leur socialisation (adhésion à une descendance réduite alors que celle qu'elles ont réalisée est élevée, mariage tardif voire aucun mariage alors qu'elles ont eu une union précoce, etc.), tandis que les jeunes migrantes et les Loméennes de souche (et non migrantes) sont tout à fait en conformité avec leur type de socialisation.

L'échantillon a ensuite été stratifié en cinq classes de statut par une classification automatique en rapport avec les trois axes factoriels simultanément. Les résultats (voir le tableau 4) montrent la position de chaque statut par rapport aux trois facteurs.

Dans un milieu comme Lomé, la migration est un facteur très important de la croissance urbaine. Elle est de l'ordre de 6 % par an en moyenne, contre une croissance naturelle de 2 % à 2,5 % par an. La composante de la migration féminine est très importante puisque Lomé est l'une des rares villes où le rapport de masculinité soit inférieur à l'unité. Cela dénote soit un niveau relativement élevé de l'émigration masculine hors du pays, soit un exode rural féminin important. Dans la réalité,

TABLEAU 4 — Statut de la femme : classes et distance par rapport aux facteurs <sup>a</sup>

Statuts	Distance au centre			Effectifs
	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	
Modern5	3325,79	347,74	- 558,10	144
Modern4	1947,12	- 144,74	- 149,73	484
Modern3	664,81	- 642,41	81,44	931
Modern2	- 371,09	215,17	180,70	1028
Modern1	- 1302,11	- 304,62	- 262,97	1019
TOTAL	—	—	—	3606

Source : APEL.

a. Classification par échelle croissante du statut de la femme sur l'échelle de la modernité : Modern1 est au bas de l'échelle et Modern5 au sommet. Sur le premier facteur, le degré de modernité évolue de façon croissante en valeur algébrique; sur le second, le degré d'instabilité évolue de façon croissante; et sur le troisième, la contestation du modèle de socialisation suit la même évolution.

les deux ne s'excluent probablement pas. Ce qui retient cependant l'attention, c'est la façon dont se comportent les migrantes selon leur ancienneté à Lomé. Les statuts présentés ci-dessus ont l'avantage de ne pas seulement montrer la femme par rapport à un phénomène unique ou à une variable isolée, mais de la situer dans un ensemble de processus où les interactions entre phénomènes sociaux, culturels, démographiques, économiques, etc., sont prises en compte simultanément.

La migration apparaît dans ce contexte analytique comme une composante intrinsèque du statut de la femme, tant au plan individuel qu'au plan collectif. Plusieurs dimensions de la migration sont mises au jour en même temps : la durée de la migration, l'âge de la femme à la migration, le milieu d'origine, les conditions de vie de la femme, etc. Autant de facteurs qui différencient les migrantes entre elles et expliquent leur insertion dans le milieu urbain. Les anciennes migrantes arrivent en ville avec un modèle socio-culturel qui est en liaison avec leur milieu de départ. À une étape de leur cycle de vie, probablement sous l'effet des facteurs urbains, notamment le mode de vie en ville, les nouvelles idées, la promotion du rôle individuel, etc., elles en arrivent à mettre en question ce modèle de départ. La question à laquelle nous tenterons de répondre maintenant est celle de savoir comment se fait l'insertion des femmes migrantes en ville.

### **La femme migrante en ville**

#### *Insertion des migrantes en ville*

Même si d'habitude on essaie de distinguer entre les types possibles d'insertion des migrants en faisant la part du volet social, économique ou culturel, nous pensons que ces aspects forment un tout qui définit l'individu dans le nouveau milieu de résidence qu'est pour lui la ville. Aussi avons-nous, pour les femmes de Lomé, analysé le statut pour y voir le rôle joué par la migration dans leur insertion.

Le tableau 5 montre que, de façon générale, les femmes migrantes sont peu nombreuses à appartenir aux statuts élevés. En effet, au moins les trois quarts des femmes originaires de Lomé appartiennent aux statuts les plus élevés. Si l'on sait que la ville est un milieu où les valeurs qui déterminent le statut sont très liées à la modernité et à l'économie dite moderne, on comprend que, sur ce terrain, les migrants en général, et les

TABLEAU 5 — Répartition de 100 femmes de chaque milieu de socialisation selon le statut d'appartenance

Milieu de socialisation	Femmes nées et socialisées à Lomé	Migrantes récentes	Migrantes anciennes	Ensemble des femmes	Effectifs
Statut					
Modern5	10	—	2	4	144
Modern4	29	6	3	13	484
Modern3	45	8	10	26	931
Modern2	7	36	37	29	1028
Modern1	9	50	48	28	1019
TOTAL	100	100	100	100	100
EFFECTIFS	1115	538	787	3606	

Source : APEL.

migrantes en particulier, ne soient pas en position de force. Selon l'ancienneté de la migration, il apparaît une tendance, faible cependant, des femmes à être plus nombreuses dans les statuts élevés. Mais on peut se demander si, sur le plan individuel, le statut n'a quand même pas connu une certaine amélioration, ne serait-ce que par rapport aux aspirations actuelles de la migrante et aux contextes de son milieu de départ.

### *Les dés pipés depuis le départ*

Dans les villes africaines, le marché du travail est composé de deux secteurs, à l'image des économies : le secteur dit moderne et le secteur dit informel.

Au Togo, en 1982, sur 4328 demandes d'emploi adressées à la Direction de la main-d'œuvre, 12 % seulement provenaient de personnes de sexe féminin (tableau 6). Près des deux tiers de ces demandeuses d'emploi (65,02 %) avaient une qualification professionnelle, contre une proportion un peu plus élevée chez les hommes (68,12 %). L'élément le plus déterminant dans ce tableau est sans aucun doute le niveau d'instruction, car si, chez les hommes, un nombre très important d'illettrés sont demandeurs d'emploi, très peu de femmes illettrées sont dans ce cas.

De façon générale, les femmes partent en position de faiblesse sur le marché du travail dans le secteur moderne, en raison de leur intégration faible et tardive dans la scolarisation. Les migrantes qui vont vers la ville sont très désavantagées du fait que, le plus souvent, elles ont un niveau scolaire

TABLEAU 6 — Répartition des demandeurs d'emploi au Togo par niveau d'instruction et par sexe en 1982

	Avec formation professionnelle			Sans formation professionnelle			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Illettrés	478	1	479	39	5	44	517	6	523
< CEPE	649	18	667	60	25	85	709	43	752
CEPE	275	29	304	33	10	43	308	39	347
6e-3e	445	108	553	357	67	424	802	175	977
BEPC-CA	231	67	298	260	22	282	491	89	580
2nd-Ter	329	83	412	426	48	474	755	131	886
Bac	117	18	135	37	7	44	154	25	179
Sup. < Maîtr.	45	13	58				45	13	56
Maîtrise	21	5	26				21	5	26
ENSEMBLE	2590	342	2932	1212	184	1395	3802	526	4328

Source : Ministère du Travail et de la Fonction publique du Togo.

beaucoup plus faible que la moyenne des autres femmes urbaines.

À Lomé, les femmes non migrantes sont indubitablement les plus nombreuses à avoir été scolarisées et, également, à avoir des niveaux d'instruction élevés. Les migrantes, quel que soit leur milieu d'enfance, ont un niveau d'instruction nettement inférieur à celui des Loméennes : moins de la moitié des femmes migrantes ont été scolarisées (tableau 7). Il apparaît quelques nuances cependant, liées au milieu d'enfance. En effet, les femmes qui ont connu une enfance urbaine, mais dans une ville autre que Lomé, sont relativement plus nombreuses que les femmes d'origine rurale à avoir été scolarisées. Celles qui ont été élevées par d'autres personnes à Lomé, et qui ont probablement immigré très tôt à Lomé comme enfants confiées, n'ont pas eu la même chance.

Ainsi donc, parmi les migrantes qui arrivent en ville, très peu parviennent à acquérir des connaissances suffisantes pour être compétitives sur le marché du travail moderne. Cela explique que le secteur informel soit leur domaine de prédilection. En effet, c'est le secteur informel (ou non structuré) qui accueille toute la main-d'œuvre sans qualification des villes africaines. Lorsque les femmes migrantes arrivent avec des objectifs de scolarisation, soit parce qu'elles avaient déjà commencé l'école dans leur milieu d'origine, soit parce qu'elles ont été scolarisées par leur tuteur, leurs chances d'insertion

TABLEAU 7 — Répartition des femmes de l'échantillon selon la scolarisation et le milieu d'enfance (%) <sup>a</sup>

Milieu d'enfance	Illettrée	Non scolar., sait lire	Cp- Ce2	Cm1- Cm2	6e- 3e	2e et plus	Total	Effectifs (N)
<i>Parents propres</i>								
Lomé	30,5	1,8	10,1	27,5	25,3	4,8	100,0	945
Rural	62,2	3,9	9,5	14,1	8,1	2,3	100,0	1349
Urbain	52,9	4,3	2,9	21,0	15,2	3,6	100,0	138
<i>Autre personne</i>								
Lomé	61,4	3,4	14,4	14,6	5,5	0,7	100,0	438
Rural	62,5	5,0	11,4	14,0	6,1	1,1	100,0	659
Urbain	59,7	2,8	12,5	19,4	5,6	—	100,0	75
EFFECTIFS (N)	1926	126	374	650	437	91		3604

Source : APEL.

économique sont nettement inférieures à celles des non-migrantes. Le milieu d'accueil en ville a un rôle clé à jouer dans l'acquisition des qualifications nécessaires pour être compétitif sur le marché. Beaucoup d'élèves filles se retrouvent sans soutien matériel ou moral en milieu urbain, et loin de leurs parents. Elles glissent alors facilement dans des circuits de «souteneurs» : «grotos», «cous pliés» ou encore «sugar daddies». Ces derniers sont le plus souvent des hommes d'affaires ou des fonctionnaires d'un certain âge, pères de famille, qui, moyennant quelque soutien matériel, profitent des faveurs de ces jeunes filles. Celles-ci ont rarement la possibilité de parfaire leur formation dans ces conditions et parviennent difficilement à une promotion économique véritable.

À Lomé, la situation d'emploi en ville des femmes selon leur statut d'appartenance (tableau 8) montre que les femmes de statut moderne, qui sont d'ailleurs presque toutes d'origine urbaine, se retrouvent en majorité dans le secteur moderne, preuve de leurs meilleures possibilités d'intégration dans l'économie moderne. Les deux derniers statuts (modern1 et modern2), catégories constituées de moins de 10 % de femmes originaires de Lomé et de moins de 20 % de femmes d'origine urbaine, réunissent, dans une proportion de plus des deux tiers, des femmes exerçant des activités dans le secteur informel. Cependant, la modalité des «sans-emploi» mérite une attention particulière en ce sens que, dans la tradition de la région, la femme ne peut pas être sans emploi. Quel que soit le statut, plus

TABLEAU 8 — Répartition de 100 femmes de chaque statut selon la profession (en pourcentage; effectifs en nombre)

	Salariées de		Apprenties	Secteur informel		Sans	Total	Effectifs
	haut	bas	et	à	sans	profes-		
	niveau	niveau	stagiaires	capital	capital	sion		
Modern5	16,7	37,5	6,3	25,0	3,5	11,1	100	144
Modern4	3,3	23,6	3,7	41,3	12,2	15,9	100	484
Modern3	0,1	10,1	0,9	54,0	23,7	11,2	100	931
Modern2	1,8	15,9	1,1	41,2	25,6	14,5	100	1028
Modern1	0,0	6,5	1,7	48,1	29,4	14,3	100	1019
EFFECTIFS	59	491	63	1653	848	492		3606

Source : APEL.

d'une femme sur dix est concernée. Si des réserves peuvent être émises quant au fait que, dans les statistiques classiques, la femme est considérée comme improductive, donc inactive, ici, la rubrique des «sans-profession» désigne certainement deux types de réalité, l'une culturelle, l'autre économique.

La réalité culturelle réside dans le fait que des femmes soient devenues assez peu conformistes pour ne pas trouver déshonorant de ne pas avoir d'activité économique et de se déclarer sans emploi.

Par ailleurs, la structure économique urbaine étant complètement différente de celle qui prévaut en milieu rural, bon nombre de migrantes se trouvent dépaysées et sans soutien, et par là même incapables d'accéder à une activité économique comme en milieu rural. Même les activités commerciales qui occupent d'habitude les femmes dans une région comme le Golfe du Bénin ne sont pas accessibles du fait du manque de capital technologique et financier. C'est dans ces catégories de désespérées que s'installe la prostitution. Une fille-mère, déjà diminuée socialement par une naissance illégitime et abandonnée par le père de l'enfant, obligée d'immigrer en ville pour se refaire quelque dignité loin du milieu d'origine, peut-elle avoir des scrupules dans des conditions pareilles ? Elle préférera s'adonner à la prostitution pour survivre et parfois subvenir aux besoins de son ou ses enfants. Les réseaux permettent de s'intégrer dans des circuits. Toutefois, avec la crise économique qui perdure, certaines prostituées se plaignent de leur inactivité et d'autres de la rentabilité de plus en plus faible de leur métier, à cause des investissements en préservatifs qu'il exige (sida oblige) !

Bien que la situation de la femme migrante en ville ne soit pas du tout facile, la population rurale n'en continue pas moins d'être attirée par le départ, ce qui intensifie la migration vers la ville. En fait, on peut se demander si les candidats à l'immigration en ville sont tous irrationnels au point de quitter leur «*quiétude rustique*» pour l'«*insécurité urbaine*».

*La ville : miroir aux alouettes ou loterie ?*

La question de la rationalité des candidats à la migration vers la ville ne devrait pas se poser en termes de rationalité absolue mais en termes de rationalité relative.

«*La bonne campagne*», le milieu rural «*sain*», «*les bonnes gens de nos campagnes*» qui vivent «*sainement, sans pollution, en contact avec la nature*», etc., sont autant d'expressions que l'on peut lire dans la littérature et dans la presse. Qu'elles soient poétiques ne fait aucun doute; mais leur manque de réalisme et leur hypocrisie sont d'autant plus criants que ceux là-même qui font l'éloge de la vie rustique sont souvent originaires de la campagne et que jamais il ne leur viendrait à l'esprit de tout abandonner en ville pour retourner profiter de son charme. Si cela se fait dans les pays industrialisés, rien de tel dans les pays du Golfe du Bénin. Lorsqu'on a choisi de migrer de la campagne vers la ville, on y retourne occasionnellement pour des cérémonies ou des festivités, pour des séjours brefs et épisodiques, mais rarement pour y résider de nouveau.

L'idée généralement admise est celle d'une plus grande difficulté des conditions de vie en milieu rural qu'en ville. Ces difficultés se situent sur plusieurs plans : économique, social, culturel, psychologique, etc. Bien que notre intention ne soit pas de porter un jugement favorable ou défavorable sur les motivations de la migration vers la ville, nous tenons à montrer que cette migration n'a pas que des aspects négatifs et qu'il y a peut-être lieu de faire la part des choses.

Deux facteurs semblent prédominer dans la décision des femmes de migrer vers la ville, que leur migration soit associée ou autonome : les facteurs économiques et la promotion du rôle individuel. Par ailleurs, les migrantes qui retournent dans leur milieu de départ ne font pas toujours état des difficultés qu'elles rencontrent en ville. Mieux, elles font de leur expérience un récit si positif que leur exemple suscite de nouvelles vocations de départ. Leur façon de s'habiller, les bijoux dont elles se parent, les cadeaux qu'elles laissent après leur passage consti-

TABLEAU 9 — Quelques indicateurs économiques concernant les groupes de statut des femmes de Lomé

Femmes (%)	Habitant dans une villa	Ayant un haut niveau de confort domestique	Logées par le conjoint	Effectif total (N)
Modern5	36,3	30,6	36,8	144
Modern4	23,3	12,6	59,6	484
Modern3	15,4	8,4	64,0	931
Modern2	19,0	13,9	88,9	1028
Modern1	13,0	6,0	90,8	1019
TOTAL	17,7	10,7	75,7	3606

tuent autant de preuves justifiant le départ. Mais, au-delà de la comédie, bien des cas de réussite sociale et économique sont observés chez les migrantes. Dans les villes du Golfe du Bénin, on trouve beaucoup de migrantes parmi les célèbres «Nana Benz», riches commerçantes très influentes sur beaucoup de plans.

À Lomé (tableau 9), beaucoup de ces femmes migrantes, de statut peu moderne, n'en sont pas moins propriétaires de villas et de divers équipements domestiques, signes d'une certaine réussite économique (sinon d'une réussite économique certaine). Comment se sont-elles organisées pour parvenir à améliorer leur niveau de vie économique ? La ville en général et la vie urbaine en particulier ne sont-elles pas, par l'anonymat qu'elles favorisent, un cadre propice pour rentabiliser les facultés ? La femme, dans la tradition, n'avait pas de droit de propriété, ne jouissant que de droits d'usufruit sur les facteurs de production. En ville, il lui est possible d'acquérir ce droit par le biais du marché, et de là elle peut prétendre aux mêmes droits que l'homme. Ainsi, contrairement à l'idée contenue dans ce chant mina <sup>1</sup> qui montre les conditions de la femme au sein de la famille :

La sœur se plaint de son sort de femme parce qu'elle n'est même pas autorisée à siéger avec ses frères pour discuter des questions concernant la famille

le temps de ce genre de discrimination est révolu, au point que certaines décisions familiales ne peuvent plus se prendre en l'absence des membres féminins influents de la famille.

<sup>1</sup> L'ethnie mina est une ethnie du sud du Togo.

Au Gabon, alors que traditionnellement les femmes n'ont aucun droit de propriété sur la terre mais doivent travailler sur les champs de leur époux, il y a des cas où les femmes, parce qu'elles résident en ville et par surcroît occupent des postes de responsabilité politique, sont reconnues comme propriétaires terriennes au même titre que les hommes dans leur village.

Ainsi, la ville, ou plus précisément la migration vers la ville, peut améliorer le statut de la femme, à condition que celle-ci s'intègre comme il faut ou qu'elle soit bien intégrée au fonctionnement de ce milieu. Mais il est certain que les chances de promotion sont bien faibles pour la femme si elle n'a pas quitté son milieu d'origine en possession des atouts nécessaires, tels que le capital technologique moderne et (ou) le capital financier. N'importe comment, elle parvient toujours à s'insérer dans un réseau social, quel qu'il soit, si ce n'était pas fait avant son départ. Si certaines femmes migrantes parviennent à une promotion économique et sociale, tant en ville que dans leur milieu de départ, il est cependant sûr que la grande majorité des femmes migrantes connaissent des situations souvent pénibles. La question que l'on pourrait se poser est celle de savoir si, sur le plan psychologique, pour la femme individu, il n'y a pas quand même une certaine promotion dans la dimension individuelle du statut, vu qu'elle a pu braver le poids du collectif et échapper, ne serait-ce qu'en partie, au contrôle social traditionnel encore omnipotent en milieu rural. Il s'entend que ce contrôle ne disparaît pas puisque les structures sociales parviennent toujours à récupérer, d'une façon ou d'une autre, les membres déviants du groupe, même «exilés» en ville (Balandier, 1955).

Un autre aspect de la migration en ville est la migration de «l'autre».

### **MIGRATION EN VILLE DE L'AUTRE ET STATUT DE LA FEMME**

Ce tour d'horizon des relations entre la migration en ville et le statut de la femme serait incomplet si nous nous limitions à la seule migration de la femme. En effet, la femme est membre d'un groupe social, et il serait irréaliste de penser que la migration vers la ville des autres membres du groupe n'a pas une quelconque influence sur son statut. Sans nous étendre sur cette dimension autant que sur les précédentes, nous poserons

quelques idées sous forme de questions ou d'hypothèses, à défaut d'avoir réalisé des recherches spécifiques sur le sujet.

### **Migration du conjoint en ville : pseudo-veuvage au village pour la femme**

La première raison pour laquelle les hommes migrent vers la ville dans le Golfe du Bénin est la difficulté des conditions de vie en milieu rural. De nombreux travaux ont fouillé cette question et nous n'avons nullement l'intention de les reprendre ici. Retenons cependant que, selon que le migrant est engagé ou non dans des relations conjugales, les conséquences de son départ pour les conditions de la femme sont de divers ordres.

Les zones de forte émigration masculine se caractérisent par un niveau de féminisation élevé en milieu rural. Cela s'observe notamment dans les pays de l'Afrique orientale et australe, où la migration de travail des hommes est très intense. Dans les autres régions du continent, la situation n'est cependant pas très différente. Une des conséquences que subit la femme est que, mariée, elle se retrouve avec des enfants sans le père pour l'aider dans leur éducation. Elle devient ainsi chef de famille de fait sans jouir des droits qui en découlent puisque, dans le système patriarcal, ce sont les hommes qui restent toujours les détenteurs de l'autorité et du pouvoir. Cette autorité est assumée par les anciens de la famille du conjoint ou de sa propre famille ou par ses beaux-frères, qui se sentent parfois obligés d'en faire plus que le conjoint...

Sur le plan économique, comme l'a décrit Basset (1990) dans le cas de la Côte d'Ivoire, la féminisation de l'agriculture se généralise. Et mieux, contrairement aux habitudes, les femmes commencent à se spécialiser dans la production des cultures de rente jusqu'alors réservée aux hommes, s'offrant ainsi l'occasion d'accroître les revenus du ménage. Il faut cependant garder à l'esprit que cette conversion à l'agriculture de rente ne se fait pas toujours au détriment des cultures vivrières. En effet, il revient à la femme de produire la nourriture, et cela se fait cumulativement avec les activités domestiques. Dans ces conditions, une surcharge de travail incombe aux femmes de tous les âges : les petites filles sont très vite initiées aux travaux domestiques et à la puériculture, tandis que les plus âgées sont occupées aux travaux de production et de commercialisation. Les rares passages du conjoint émigré servent souvent à donner un peu de numéraire et à remettre un

autre enfant en route, et le cycle recommence. La plupart de ces hommes, une fois en ville, nouent très vite d'autres relations sentimentales pouvant aller jusqu'à de nouvelles unions. D'autres aussi se contentent de rapports sexuels épisodiques avec les prostituées, ce qui, on commence à le savoir maintenant, peut entraîner des catastrophes pour les «femmes de village». En effet, c'est là une des voies privilégiées de dissémination des maladies sexuellement transmissibles (MST). Certains conjoints finissent cependant par ramener l'épouse de village en ville avec eux.

Lorsque l'homme n'est pas marié avant le départ en ville, il se croit obligé de venir choisir une fiancée au village, histoire de ne pas se couper de ses origines. La plupart du temps, il ne va pas jusqu'au bout de la tradition en concluant un mariage coutumier dans les formes, puisqu'il lui arrive de laisser la jeune fille «deshonorée», fille-mère et complètement rejetée, dans le milieu villageois. Il en résulte souvent une migration de celle-ci, qui tente de recoller les brèches en rejoignant le père de son enfant en ville, ou simplement de cacher son déshonneur en s'exilant dans l'anonymat urbain.

Ainsi donc, dans la plupart des cas, la migration en ville du conjoint, soit conduit la femme à une surcharge de travail, soit l'amène à émigrer aussi vers la ville.

### **Et quand l'autre est un fils ou une fille ?**

Lorsqu'un enfant migre vers la ville, la situation, dans l'ensemble, est peut-être moins tragique que dans le cas du conjoint. Généralement, le début de la migration se fait un peu au détriment du milieu rural. Parce que l'émigrant n'est pas encore suffisamment intégré dans son milieu d'accueil, il reste dépendant des parents restés au village pendant une période plus ou moins longue. Ceux-ci l'aident par l'envoi de vivres et parfois d'argent. Mais, une fois installé et intégré, le migrant renvoie en retour des provisions et de l'argent aux parents du village. Il devra accueillir tous les frères, neveux et autres membres de la famille qui partiront du milieu rural pour tenter leur chance en ville. Souvent, selon le niveau de vie atteint par le migrant, les parents restés au village peuvent jouir d'une nette amélioration de leurs conditions de vie. C'est l'occasion, pour la mère surtout, de rendre des visites fréquentes à l'enfant, et parfois de déménager en ville pour l'aider, surtout lorsqu'il ou elle commence à avoir des enfants.

## CONCLUSION

La migration vers la ville et ses effets sur le statut de la femme demeurent très mal connus en raison de l'inexistence d'études appropriées. Malgré cette carence des données statistiques, il est clair que la migration féminine vers la ville est quantitativement importante et qu'avec le temps cette intensité ira croissant, du fait de l'évolution des sources de la décision qui mène à la migration de la femme vers la ville. En effet, si la migration des femmes a longtemps été associée à celle des hommes, le volet autonome commence à prendre de l'ampleur, et cela à tous les âges. On sait que l'urbanisation en Afrique est en nette croissance, et il y a des raisons de penser que la femme, tout comme l'homme, sera de plus en plus engagée dans la croissance des villes.

Le principal motif de la migration féminine reste, comme dans le cas masculin, l'amélioration des conditions de vie. Cette amélioration recherchée ne se situe pas seulement au plan économique, comme on a tendance à la croire. En effet, le besoin de liberté par rapport au système de contrôle social traditionnel et la recherche d'un surcroît d'autonomie sont des éléments qui entrent dans cet objectif d'amélioration des conditions de vie. Mais il va sans dire que la dimension économique reste omniprésente, quelle que soit la motivation directe de la décision de migration. Aussi, comme l'Afrique connaît des difficultés économiques persistantes, qui se répercutent avec acuité sur le milieu rural, on risque de voir de plus en plus de femmes poussées hors du terroir prendre la direction de la ville. L'évolution des mentalités et la scolarisation s'accompagnant l'une et l'autre du désir de promotion individuelle, de liberté vis-à-vis du groupe villageois, beaucoup de femmes préféreront également aller en ville pour «tenter leur chance» et sortir de l'emprise de la famille.

Bien entendu, la vie de la femme migrante n'est pas toujours facile en ville. Elle l'est encore moins quand la femme n'est pas suffisamment armée pour affronter le milieu urbain. Les meilleurs atouts en ville sont une bonne qualification professionnelle et un bon niveau scolaire, ainsi qu'un certain capital financier. Très peu de migrantes disposent de ces atouts, si bien que la majorité d'entre elles vont probablement connaître, pendant longtemps, des conditions de vie assez pénibles. Les réseaux d'accueil seront de moins en moins capables d'amortir le choc psychologique subi par la migrante, qui vit une situa-

tion de conflit entre son modèle de socialisation de départ et le nouveau modèle dans lequel elle se retrouve.

Même lorsqu'elle ne migre pas et reste en milieu rural, la femme n'est pas toujours épargnée par la migration. En effet, lorsque «l'autre», le conjoint ou un enfant, émigre vers la ville, la situation peut être plus ou moins dramatique.

Ce qui est certain, dans toute cette situation, c'est que la migration devient, pour la femme comme pour l'homme, un élément de stratégie et compte parmi les composantes de la transition sociale en cours dans le Golfe du Bénin. En fonction de l'ancienneté de la migration mais surtout du degré d'aliénation culturelle atteint par la femme avant son départ vers la ville, ses chances d'insertion dans le contexte urbain varient. Les anciennes migrantes ont un système de valeurs plus proche de celui qui prévaut en ville, de telle sorte qu'il leur est relativement plus aisé de s'y «débrouiller». Celles qui ont atteint un certain niveau de scolarisation ou de qualification professionnelle sont également plus avantagées. Les autres le sont moins, ce qui fait que leur insertion peut être plus laborieuse.

Dans le cadre des actions axées sur la promotion du statut de la femme, il convient de garantir, et ce depuis le milieu de départ, la possibilité pour la migrante de recevoir une formation professionnelle qui pourra accroître ses chances de survie en ville. Il est absolument irréaliste de continuer de penser que la migration des femmes sera toujours liée à celle des hommes. C'est pourquoi il vaudrait mieux accélérer l'intégration de la femme migrante dans le modèle de vie urbain en l'aidant à acquérir une autonomie économique, à maîtriser sa fécondité et à accéder très vite à de nouvelles technologies.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARRON, G., et C. TA NGOC, 1981. *Disparités régionales dans le développement de l'éducation : un problème controversé*. Paris, IPE-UNESCO.
- ASSOGBA, L., 1989a. «Comportement démographique des femmes migrantes à Lomé», dans *L'Insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du Séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 10-14 février 1987. Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- ASSOGBA, L., 1989b. *Statut de la femme et fécondité dans le Golfe du Bénin*. Paris, Sorbonne, thèse de doctorat d'État inédite.
- ASSOGBA, L., 1991. *Statut de la femme : une variable explicative de la dynamique démographique*. Genève, Bureau international du travail, document de travail no 11.
- BALAN, J., 1986. *Selectivity of Migration in International and Internal Flows*. Paper Presented at Unesco Symposium on Issues and New Trends in Migration, Paris.
- BALANDIER, G., 1955. *Sociologie des Brazzavilles noires*. Paris, A. Colin.
- BASSET, T., 1990. *Migration et féminisation de l'agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire*. Communication présentée au colloque international «Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques», Paris. ORSTOM-CEPED.
- BERNHARDT, E. M., 1988. «Changing Family Ties, Women's Position and Low Fertility», dans *Conference on Women's Position and Demographic Change in Course of Development*. Oslo, International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP).
- BOSERUP, E., 1970. *Woman's Role in Economic Development*. New York, St. Martin's Press.
- CAIN, M. 1984. *Women Status And Fertility In Developing Countries: Son Preference and Economic Security*. New York, Population Council, Center for Population Policy Studies, Working Paper 110.
- CAIN, M., 1988. «Patriarchal Structure and Demographic Change», dans *Conference on Women's Position and Demographic Change in Course of Development*. Oslo, International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP).
- COCHRANE, S., 1983. «Effects of Education and Urbanization on Fertility», dans R. A. BULATAO et R. D. LEE, éd. *Determinants of Fertility in Developing Countries*, vol. 2 : 587-626.
- COCHRANE, S., 1979. *Fertility and Education. What We Really Know*. World Bank Staff Occasional Paper.
- CONNELL, J., 1984. «Status or Subjugation? Women, Migration and Development in South Pacific», *International Migration Review*, 18, 4.
- DIOP, M., 1989. «Un exemple de non-insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de basse Casamance à Dakar», dans *L'Insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du Séminaire

- CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 10-14 février 1987. Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- FINDLEY, S., 1989. «Les migrations féminines dans les villes africaines : une revue de leurs motivations et expériences», dans *L'Insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du Séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 10-14 février 1987. Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- FRANQUEVILLE, A., 1987. *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le Sud du Cameroun*. Paris, ORSTOM.
- GBEASSOR, M., et Y. MARGUERAT, 1985. «Les jeunes porteuses du grand marché de Lomé», *Cahiers ORSTOM*, série sciences humaines, XXI, 2-3 : 339-341.
- GERMAIN, A., 1975. «Status and Roles of Women as Factors in Fertility Behavior: A Policy Analysis», *Studies in Family Planning*, 6, 7.
- LIM, L. L., 1988. «Effects Of Women's Position On Migration», dans *Conference on Women's Position and Demographic Change in Course of Development*. Oslo, IUSSP.
- LITTLE, K., 1973. *African Women in Towns*. Grande-Bretagne, Cambridge University Press.
- LOCOH, Th., 1986. *L'émigration, ses coûts et ses avantages pour le Togo méridional*. 16 p., photocopié.
- LUTUTALA, M., 1989. «L'ubiquité résidentielle africaine et le concept des migrations», *Étude de la population africaine*, 2 (mars). Dakar, Union pour l'étude de la population africaine (UEPA).
- MAKINWA-ADEBUSOYE, P., 1988. «Labour Migration And Female-Headed Households», dans *Conference on Women's Position and Demographic Change in Course of Development*. Oslo, International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP).
- MAKINWA-ADEBUSOYE, P., 1990. «Female Migration In Africa: An Overview». Conférence sur les rôles des migrations dans le développement en Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990, Kenya. Union pour l'étude de la population africaine (UEPA).
- MARGUERAT, Y., 1989. «La place des villes dans les cheminements migratoires : un exemple des migrations Kabyè à travers le Togo», dans *L'Insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du Séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 10-14 février 1987. Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- MEILLASSOUX, C., 1979. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspero.
- OPPONG, C., 1980. *A Synopsis of Seven Roles and Status of Women, An Outline of a Conceptual and Methodological Approach*. Genève, International Labor Office (ILO), World Employment Programme Research Working Paper.
- OPPONG, C., 1988. «The Effects of Women's Position on Fertility, Family Organization and Labour Market: Some Crisis Issues», dans *Conference on Women's Position and Demographic Change in Course of Development*. Oslo, IUSSP.

- ROUSSEL, L., 1970. «L'exode rural des jeunes dans les pays en développement : réflexions méthodologiques», *Revue internationale du travail*, BIT.
- SAINT-VIL, J., 1981. «Migrations scolaires et urbanisation en Côte d'Ivoire», *Cahiers d'outre-mer*, XXXIV.
- SCHULTZ, T. P., 1969. «An economic Model of Family Planning and Fertility», *Journal of Political Economy*, 77, 2.
- SIMON, R. J., 1986. *International Migration: The Female Experience*. New Jersey, Rowman and Allanheld.
- SINGH, A., 1978. «Rural-Urban Migration of Women among the Urban Poor in India», *Social Action*, 28.
- TCHEGO, J. M., 1990. «La scolarisation et l'exode rural : un dilemme pour les pays africains. L'exemple du Cameroun». Conférence sur les rôles des migrations dans le développement en Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990, Kenya. Union pour l'étude de la population africaine (UEPA).
- TERMOTE, M., 1983. «La place de la migration dans la recherche démographique», *Cahiers québécois de démographie*, 12, 2.
- TIENDA, M., et K. BOOTH, 1988. «Migration, Gender and Social Change: A Review And Reformulation», dans *Conference on Women's Position and Demographic Change in Course of Development*. Oslo, IUSSP.
- WARE, H., 1988. «The Effects of Fertility, Family Organization, Sex Structure of the Labour Market and Technology on the Position of Women», dans *Conference on Women's Position and Demographic Change in Course of Development*. Oslo, International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP).

### RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

#### ASSOGBA Laurent N. M. — STATUT DE LA FEMME ET MIGRATION URBAINE DANS LE GOLFE DU BÉNIN : DE LA DÉCISION À L'INSERTION

*Par rapport à la migration en général et à la migration vers la ville en particulier, la femme africaine apparaît le plus souvent comme un agent passif voire comme la victime d'un phénomène dont le centre de décision lui est extérieur. Il semble pourtant que la réalité soit de plus en plus nuancée. Partir vers la ville peut être un moyen d'amélioration du statut. Du moment que la scolarisation féminine est en net progrès un peu partout sur le continent, que la crise économique perdure en s'accroissant en milieu rural, et que l'ouverture du monde africain s'amplifie par les moyens de communication, la migration vers les villes ira croissant et concernera autant les femmes que les hommes. Mais pour bien s'insérer dans le milieu urbain et améliorer leur statut, les femmes doivent posséder une bonne qualification professionnelle et (ou) un capital financier important dès le départ. Les décideurs devront tenir compte de ces aspects de la question, plutôt que de soutenir des stratégies contre la migration vers la ville qui pour le moment restent sans effet.*

#### ASSOGBA Laurent N. M. — STATUS OF WOMEN AND RURAL-URBAN MIGRATION IN BENIN: FROM DECISION TO INTEGRATION

*In most studies on the relationships between women's status and rural-urban migration, African women are depicted as the passive agents or the victims of decisions made by their fathers and husbands. But times are changing. Rural-urban migration can be a component of women's status. Women are now better educated, even in rural Africa, and better integrated into the modern way of life, and it is likely that they will be more and more engaged in rural to urban migration in the next future. But in order to be integrated in the urban way of life and improve their living conditions, they need to be better skilled and/or have financial capital. Therefore, instead of implementing policies to avoid migration, policy makers must develop comprehensive strategies taking this migration dimension into account, in order to improve women's status.*

#### ASSOGBA Laurent N. M. — SITUACION DE LA MUJER Y MIGRACION URBANA EN EL GOLFO DE BENIN: DE LA DECISION A LA INTEGRACION

*Respecto a la migración en general y, particularmente, a la migración hacia las áreas urbanas, se describe generalmente a la mujer africana como un agente pasivo, o incluso como víctima de las decisiones tomadas por otros. Pero los tiempos han cambiado. La mujer puede mejorar su situación al emigrar hacia la ciudad. Considerando que la educación femenina está progresando en el continente africano, que la crisis económica perdura, sobre todo en medio rural, y que Africa se abre cada vez más al resto del mundo gracias a los medios de comunicación, la migración creciente hacia las ciudades afecta tanto a las mujeres como a los hombres. Sin embargo, para poderse integrar de manera adecuada al medio urbano y así mejorar su situación, las mujeres deben estar más preparadas profesionalmente, y/o disponer de un buen capital desde un principio. En lugar de seguir fomentando las políticas actuales, ineficaces, contra la migración hacia los centros urbanos, habrá que tomar en cuenta las dimensiones antes mencionadas.*